ILOT N 784 Section 04 Amara,
Route de Ouled Fayet, Cheraga

Document signé

Alger, le 28/06/2026

Engagement

Je m'engage Mr/Mme : **Mr MESSAOUI Jamel**

Acquéreur de l'appartement cité ci-dessous :

Nom du projet :	**BM Résidence**
Nature du Lot :	**F3**
Type du Lot :	**F3**
Bloc :	**A**
Etage :	**1**
Coté :	**A1**
Superficie :	**81,00 m²**
Lot N° :	**299**

A :

1 - Recevoir les clés de l'appartement pour entamer des travaux d'aménagement et décoration ou mettre en place le mobilier et non pas pour habitation, tout en respectant le règlement intérieur de la copropriété de la promotion immobilière et sans avoir recours aux modifications des réseaux techniques (Assainissements / Plomberie / Climatisation...etc), la livraison définitive sera effectuée après le branchement des différents réseaux (Electricité / Gaz / Eau) et l'établissement du certificat de conformité afin de procéder à la remise des clés auprès du notaire.

2 - Payer le montant des charges initiales qui sera défini lors de la remise des clés définitive. Le montant de plus-value des charges en cas de dépenses supplémentaires relatives à la gestion de la résidence sera à la charge du client et fera l'objet d'un paiement global annuel.

Signature Client

EXEMPLE DE SIGNATURE

N.B : Le promoteur se dégage de toute responsabilité dans le cas d'un problème survenu de la part du client en cas de travaux de modifications et sera pris en charge par le client.